

## **EVALUATION EPIDEMIOLOGIQUE DES CONSEQUENCES SANITAIRES DE L'INCENDIE DE LUBRIZOL ET NL LOGISTIQUE SURVENU A ROUEN**

**Myriam BLANCHARD**

Santé Publique France

12 rue du Val d'Osne 94415 Saint Maurice Cedex

Myriam.blanchard@santepubliquefrance.fr

A la suite de l'incendie des entrepôts des entreprises Lubrizol et NL Logistique survenu le 26 septembre 2019 à Rouen, Santé publique France a réalisé une surveillance épidémiologique des impacts immédiats de cet incendie sur la santé des populations exposées. Par la suite, à la demande du ministère en charge de la santé, l'agence a mis en place un dispositif global d'évaluation épidémiologique des conséquences de cet incendie sur la santé de la population, qu'elles soient survenues au moment de l'accident ou qu'elles apparaissent plusieurs mois après. Ce dispositif nommé « Santé Post Incendie 76 » comportait quatre volets :

- une enquête, nommée « Une étude à l'écoute de votre santé », analysant la perception de l'incendie par la population et l'impact sur sa santé ;
- une surveillance à moyen et long terme de l'état de santé de la population générale exposée à l'incendie ;
- une réflexion relative à la meilleure stratégie de surveillance épidémiologique possible pour les professionnels exposés réalisée par le Groupe d'alerte en santé travail (Gast) de la région Normandie ;
- une étude de la faisabilité et de la pertinence d'évaluer les expositions de la population à travers une étude dite d'imprégnation ou de biosurveillance.

Ce dispositif s'est appuyé sur plusieurs équipes projets au sein de l'agence et sur 2 comités : un comité d'appui scientifique regroupant différents experts qui ont eu pour rôle de guider les choix scientifiques, aider à l'interprétation des résultats et proposer des actions de santé publique ; et un comité nommé « groupe santé » constitué de représentants de la société civile et issu du comité de transparence et de dialogue (CTD) mis en place par le préfet. Ce dernier a permis d'améliorer la qualité de l'étude en faisant appel à l'expérience de la population locale et en écoutant ses attentes.

La présentation porte sur la surveillance immédiate et les 2 premiers volets du dispositif.

La **surveillance immédiate spécifique** mise en place par Santé publique France avec l'appui de plusieurs partenaires le jour même, et poursuivie pendant un mois reposait sur les données des systèmes de surveillance déjà en place et disponibles en routine : recours aux services d'urgence, à l'association SOS médecins, appels aux centres antipoison et de toxicovigilance, signalements de symptômes en lien avec la perception d'odeurs aux associations agréées de surveillance de la qualité de l'air. Les résultats de cette surveillance ont montré que les recours aux soins d'urgence ont été peu nombreux mais de nombreuses plaintes liées aux odeurs ont

été reçues par Atmo Normandie. Ces recours et plaintes étaient motivés par des effets essentiellement de type irritatif (respiratoire et ORL : toux, gêne respiratoire, irritation et mal de gorge, picotement du nez...), troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales) et maux de tête.

**L'enquête « Une étude à l'écoute de votre santé »** qui a été menée un an après par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de la population exposée a permis de compléter cette première surveillance. Elle a montré que la perception des nuisances générées par l'incendie (flamme, fumée, odeur...) a eu un effet négatif sur la santé perçue par les habitants, mesurable encore un an après sur la santé mentale. Elle montre notamment que 66 % des personnes de la zone exposée ont rapporté au moins un trouble de santé ayant conduit ou non à un recours aux soins et qu'elles attribuaient à l'incendie. Il s'agissait principalement de symptômes psychologiques (stress, angoisse..), ORL, généraux, oculaires, respiratoires et de troubles du sommeil. Au moyen d'instruments de mesure psychométriques validés, l'étude montre un impact de l'accident sur la santé mentale (trouble de stress post-traumatique, anxiété généralisée et dépression) des populations vivant dans les zones exposées et notamment en proximité des sites incendiés. Elle indique que 23 % des répondants de la zone exposée présentaient au moins un trouble de santé mentale,

**La surveillance épidémiologique** mise en place reposera sur les données du système national des données de santé (SNDS) et permettra de compléter ces premières études sur plusieurs années. Elle va consister à suivre dans le temps l'évolution de la santé de la population de la zone exposée à l'incendie à partir des données de santé enregistrées dans cette base. Des comparaisons seront faites avec la période avant l'incendie et également avec des zones de référence non exposées. La surveillance portera également sur le suivi de la cohorte des personnes exposées. Ce suivi se fera durant plusieurs années et pour l'ensemble des habitants de la zone d'étude. Cette démarche, innovante, a l'avantage de permettre de suivre pour un grand nombre de personnes, de nombreux indicateurs de santé, sur une période pouvant être longue et de disposer d'un historique pour en analyser les tendances temporelles. Cela permet également de comparer ces données à celles qui seront produites sur d'autres territoires avec la même méthodologie.

Les résultats des études du dispositif « Santé Post Incendie 76 » apportent des éléments permettant de mieux comprendre l'impact de l'incendie sur la santé des populations exposées dont la santé mentale. D'autres résultats du dispositif seront publiés ultérieurement, notamment ceux de la surveillance épidémiologique.

Ces résultats soulignent l'importance de mettre en place un suivi prospectif post-accidentel de la santé d'une population exposée et l'importance de travailler en lien avec de nombreux partenaires locaux et nationaux. Par ailleurs, ces travaux ont permis de capitaliser une expérience, d'identifier les difficultés et faire d'importantes propositions pour contribuer à améliorer la surveillance post-accidentelle des effets sur la santé et la préparation de la réponse à de futurs accidents industriels.

L'ensemble des résultats de ce dispositif sont disponibles sur le site interne de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/normandie/articles/incendie-industriel-du-26-septembre-2019-a-rouen>